

Toulouse, le 21 Octobre 2014

**Association Voie Verte du Pont du Gard**

26 rue René Cassin 30150 Roquemaure

Délégation Départementale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour le Gard

Jean-Louis Mante délégué départemental

Tél : 04 30 39 01 39 / E-mail : jeanlouis.mante@sfr.fr

**Association Deux Pieds Deux Roues**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 / 06 33 59 03 35 /E-mail : [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Demande d'ouverture aux cyclistes du tunnel routier d'Alzon (D999) sur l'itinéraire de la future Véloroute V85

À M. Jean DENAT, président  
Conseil Général du Gard

Monsieur le président,

Le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes, ainsi que les Schémas régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, prévoient la création d'un grand itinéraire cyclable sécurisé, la Véloroute V85 ou Véloroute « **Vallée du Tarn – Causse du Larzac - sud Cévennes - Méditerranée** », qui reliera Moissac-Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Broquiès-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac.

Pour relier le causse du Larzac à Quissac (et au-delà à Sommières), cette Véloroute V85 pourra utiliser l'ancienne voie ferrée Tournemire-Le-Vigan-Sommières, dont l'emprise est disponible pour la création d'une Voie Verte.

Votre Département a déjà aménagé en Voie Verte plusieurs sections de cette ancienne voie ferrée, et projette d'en aménager d'autres, et nous vous en remercions et félicitons.

Vu l'existence de ce grand projet de Véloroute V85, et de portions déjà aménagées dans l'Aveyron et dans le Gard, de part et d'autre d'Alzon, les cyclistes seront de plus en plus nombreux à circuler sur la D999 entre Sauclières, Alzon et Le Vigan : cyclistes sportifs, cyclistes familiaux et

cyclo-randonneurs itinérants lourdement chargés.

Ces nombreux cyclistes devront passer au tunnel routier d'Alzon sur la D999, tunnel qui est autorisé dans les deux sens aux véhicules motorisés : motos, automobiles, bus, ..., mais qui est interdit aux cyclistes à qui on impose une montée avec un dénivelé supplémentaire de 70m !!

Aussi, pour favoriser les balades à vélo et le tourisme à vélo sur l'axe de la future Véloroute V85, nous vous demandons d'autoriser la circulation des cyclistes dans le tunnel routier d'Alzon.

Cela est possible car ce tunnel est plat, assez court (400m) et linéaire, et éclairé, ce qui donne une bonne visibilité réciproque à tous les usagers.

Ce tunnel possède aussi une chaussée assez large (4,30m entre les deux bandes de rive), suffisante pour permettre le croisement de véhicules automobiles, donc le croisement entre une automobile et une bicyclette.

Nous espérons que vous prendrez en compte notre demande.

Nous organisons du 3 au 14 Juillet 2015 une randonnée de promotion de la Véloroute V85 qui empruntera la D999 entre Sauclières et Le Vigan, avec passage au tunnel d'Alzon. Les 35 cyclo-randonneurs chargés seront heureux de constater que vous avez autorisé leur passage dans le tunnel routier d'Alzon.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean-Louis MANTE  
Vice-Président de Voie Verte du Pont du Gard  
Délégation Départementale de l'AF3V pour le Gard

Julien SAVARY  
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Pré-Programme (provisoire) de notre randonnée 2015.